

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION POUR L'ÉPREUVE EP1

- L'épreuve nécessite une expérience de **3 semaines minimum** avec des enfants **de 0 à moins de 3 ans** uniquement
- Les 2 fiches doivent donc concerner uniquement des **enfants de 0 à moins de 3 ans**
- Une fiche doit porter **obligatoirement** sur « *La réalisation d'un soin du quotidien* »
- Une fiche doit porter **obligatoirement** sur « *l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages* »

Contenu des fiches :

- Présentation du contexte d'intervention
- Description des activités

Présentation des fiches :

Une page recto-verso maximum, dactylographiée de préférence, sans aucune rature

Le jour de l'examen :

- Vous devez apporter vos fiches en 3 exemplaires chacune le jour de l'épreuve EP1.
Si vous vous présentez sans fiches vous ne serez pas autorisé à passer l'épreuve et la note 0 vous sera attribuée.
- Vos fiches seront vérifiées avant l'épreuve :
Si elles ne remplissent pas les conditions réglementaires, l'épreuve EP1 sera notée **NON VALIDE**. Votre diplôme ne vous sera pas délivré.
- Vous pourrez cependant vous présenter aux autres épreuves sans réussite possible à l'examen.